

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 13 ET 14 DECEMBRE 2021**Point 4.1.4 de l'ordre du jour****Ecoles primaires de la Léchère et de La Tour-de-Trême – Aménagement de deux terrains de sport****1. Introduction**

Les écoles primaires de la ville de Bulle sont actuellement confrontées à un manque de salles de gymnastique. Toutes les classes devraient être amenées à faire une heure de gymnastique à l'extérieur toutes les deux semaines, afin de bénéficier des heures de gymnastique prévues au programme.

A ce jour, les cours de récréation des écoles de La Tour-de-Trême et de la Léchère ne sont plus adaptées aux activités sportives extérieures. En outre, ces espaces ne peuvent pas être utilisés par les élèves en dehors des heures scolaires.

Avoir des places de jeux et de sport répondant aux besoins des enfants et des jeunes est une nécessité pour lutter contre l'isolement, favoriser le mouvement et les bienfaits sur la santé. Enfin, une délimitation plus claire des zones de terrain permettrait un meilleur respect des règles des sports d'équipe.

2. Contexte du projet

Le terrain herbeux sur le site de la Léchère est ouvert en moyenne deux mois par année, car le mauvais temps le rend très vite boueux, salissant, voire impraticable.

Celui situé sur le site de La Tour-de-Trême est rarement praticable et la disposition des lettres rend la pratique du jeu très restreinte et dangereuse.

La proposition formulée par le biais du présent message consiste à transformer ces deux espaces gazonnés en deux terrains multisports ouverts, permettant la pratique de nombreuses activités telles que football, handball, basket-ball (excepté à la Léchère, car un terrain existe déjà), volley-ball, badminton, athlétisme avec deux lignes de course autour du terrain et divers petits jeux scolaires.

3. Objet du crédit**3.1 Description des travaux à l'école de la Léchère (750 m²)**

Sur le site scolaire de la Léchère, il est prévu de remplacer le terrain de football engazonné existant (*cf. fig. 1*) par une surface en gazon synthétique. Il s'agit en particulier d'effectuer des travaux de terrassement et d'évacuation de la terre, de créer une bordure sur le pourtour afin de séparer la partie synthétique du reste du terrain. Cette nouvelle surface de jeux devra être raccordée au réseau de drainage existant. Pour le fondement de la place, un coffre et une planie seront effectués. Pour terminer, la pose d'un tapis en gazon

synthétique avec remplissage de granules de liège sera exécutée. Un marquage pour les différents besoins sportifs des écoles sera réalisé avant la mise en service.



Figure 1 - Ecole de la Léchère

3.2 Description des travaux à l'école de La Tour-de-Trême (380 m²)

Sur le site scolaire de La Tour-de-Trême, il est prévu de remplacer la surface engazonnée existante (cf. fig. 2) par une surface multisports en tartan coulé. Les travaux préparatoires sont identiques à ceux nécessaires à l'école de la Léchère, à savoir : effectuer des travaux de terrassement et d'évacuation de la terre. Cette nouvelle surface de jeux devra être raccordée au réseau d'eau claire existant. Pour le fondement de la place, un coffre et une planie seront effectués. Pour terminer, la pose d'un revêtement en tartan coulé sera exécutée. Un marquage pour les différents besoins sportifs des écoles sera réalisé avant la mise en service.

A noter que les lettres disposées sur le terrain, faisant partie de l'œuvre artistique réalisée lors de la construction de la nouvelle école en 2013, seront maintenues et intégrées à la place de jeux. Une seule de ces lettres devra être déplacée hors du terrain de sport.



Figure 2 - Ecole de La Tour-de-Trême

3.3 Planification

Demande de crédit au Conseil général	Décembre 2021
Procédure de recherche de mandataires	Janvier à février 2022
Projet de l'ouvrage	Mars 2022
Procédure d'autorisation	Avril à mai 2022
Appels d'offres entreprises	Mai à juin 2022
Travaux	Juillet à août 2022
Mise en service	Rentrée scolaire 2022/23

3.4 Coûts des travaux (HT)

Travaux préparatoires	Fr. 4'500.00
Terrassement et infrastructure	Fr. 70'000.00
Bordures	Fr. 8'500.00
Revêtement gazon synthétique	Fr. 91'000.00
Revêtement en tartan	Fr. 113'000.00
Marquage	Fr. 7'000.00
Canalisations	Fr. 14'000.00
Equipement (buts, filets, etc.)	Fr. 12'000.00
Clôture et filet de protection	Fr. 10'000.00
Déplacement lettre, fondation	Fr. 9'000.00
Total travaux HT	Fr. 339'000.00
TVA 7.7 %	Fr. 26'100.00
Total TTC	Fr. 365'100.00

4. Crédit demandé

Coût des travaux	Fr. 365'100.00
Honoraires mandataires paysagistes	Fr. 40'200.00
Divers & imprévus (15%)	Fr. 60'400.00
Fonds d'embellissement (1%)	Fr. 4'650.00
Fonds énergie (1%)	Fr. 4'650.00
Total TTC	Fr. 475'000.00

Crédit demandé **Fr. 475'000.00**

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 475'000.00 pour l'aménagement de deux terrains de sport aux écoles primaires de la Léchère et de La Tour-de-Trême.

Financement : Par emprunt de Fr. 475'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 4 % par année, dès 2023

Intérêts : 1.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jacques Morand

Raoul Girard